

Le marché

Fruits et légumes, charcuterie, poissons, fleurs, prêt-à-porter... 120 exposants le vendredi et 60 le lundi vous proposent une grande variété de produits de 8 à 13h.

Comment s'y rendre ?

L'arrêt « Marché » est desservi par la ligne COROLLE. Elle vous permet de rejoindre le marché depuis différents quartiers :

- Depuis la rue Salengro : arrêts Salengro et Joséphine
- Depuis la rue du Général de Gaulle : arrêt Gare de La Madeleine
- Correspondance avec le tramway : arrêt Clémenceau-Hippodrome

« L'abeille », la navette municipale réservée aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite, vous emmène gratuitement au marché tous les lundi et vendredi matins.

Pensez à réserver votre place au moins une semaine à l'avance (maximum de 7 places).

Vous souhaitez demander un emplacement sur le marché ?

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Nature de votre activité	<input type="text"/>
Métrage souhaité (minimum 4 mètres)	<input type="text"/>

► Pièces justificatives à fournir
consentement

- En cochant cette case, j'accepte de faire ma demande d'abonnement sur les deux marchés (lundi et vendredi) afin que ma demande soit examinée en Commission Consultative des marchés d'approvisionnement
- J'accepte que mes données soient utilisées dans le cadre de ma demande

×

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez accéder aux données vous concernant, et demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime et retirer à tout moment votre consentement donné pour la réception des informations utiles de la municipalité.

Vous pouvez exercer ces droits directement auprès du Responsable de traitement, ou auprès de son Délégué à la protection des données à l'adresse : c.cnil@ville-lamadeleine.fr

Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Envoyer

[Service Emploi - Commerces - Entreprises locales](#)

Publié le 31 juillet 2019